République Tunisienne
Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique
Direction Générale des Etudes Technologiques
Institut Supérieur des Etudes Technologiques de Sousse

PAQ Co-construction

*****

PROJET : Modernisation et renforcement du parcours Licence en Electricité Industrielle pour les techniques d'exploitation des Energies Renouvelables à travers l'adaptation de la formation par compétence aux besoins de l'employabilité

TERMES DE REFERENCE DE L'ACTION D'ASSISTANCE TECHNIQUE

Actions : Assistance Technique

Demande de manifestation d'intérêt auprès

des consultants individuels

Consultation N°03/2023_AT_ISETSO_PAQ Co-construction

1- Contexte

Dans le cadre du Projet de modernisation de l'Enseignement Supérieur en soutien à l'Employabilité (PromESsE-Tn), sur une base compétitive et selon le mécanisme du Programme d'Appui à la Qualité (PAQ), le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS), a mobilisé des fonds spécifiques pour financer, sur une base compétitive et selon le mécanisme du Programme d'Appui à la Qualité (PAQ), convoitant à consolider les formations existantes non co-construites en vue de les conformer aux standards de la co-construction en réponse à des besoins clairement identifiés par et avec les professionnels, l'Institut Supérieur des Etudes Technologiques de Sousse a bénéficié d'une allocation pour la mise en œuvre de son projet PAQ Co-construction intitulé «*Modernisation et renforcement du parcours Licence en Electricité Industrielle pour les techniques d'exploitation des Energies Renouvelables à travers l'adaptation de la formation par compétence aux besoins de l'employabilité*.» dont l'exécution s'étale sur 24 mois.

Dans ce contexte, visant l'assistance technique de la formation existante afin de la conformer aux standards de la co-construction en termes de procédures, d'organisation et de modalités de mise en œuvre. Elle permet au comité du projet de se positionner par rapport à la Co-construction en conduisant son diagnostic interne par une démarche d'auto-évaluation et ce pour répondre à l'un des objectifs généraux de la proposition de l'ISET de Sousse à savoir l'implémentation d'une nouvelle culture de la mission d'enseignant allant de pair avec les nouveaux enjeux de l'enseignement supérieur.

Les consultants intéressés à réaliser les services décrits dans les termes de références, téléchargeables gratuitement sur le site de tuneps : www.tuneps.tn , ou sur le site de ISET de SOUSSE : www.isetso.rnu.tn doivent fournir les informations pertinentes montrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations demandées et particulièrement:

- Une lettre de candidature, dûment datée et signée, au nom de Monsieur le Directeur de l'ISET de Sousse ;
- Expériences générales du candidat avec les pièces justificatives ;
- Références récentes et pertinentes du candidat en mission similaire ;
- Diplômes du candidat ;
- Un curriculum Vitae (CV) détaillé (domaines d'expertise, Expériences générales du candidat durant au moins les cinq dernières années, ...) ;
- Toute information acquittant que le candidat atteste de l'expérience et des compétences nécessaires et qu'il soit qualifié pour exécuter la formation en question.

Le dernier délai pour la réception des offres est fixé au 12/05/2023 à 12 heures.

2- Population cible

- **Structure :** l'ISET de Sousse et ses partenaires.
- **Bénéficières :** Equipe du projet**.**

3- Objectifs de la mission

Les objectifs de la mission sont les suivants :

- Vérification du respect des principes de la méthodologie de l'alignement aux standards de la Co-construction,
- Contrôle des activités de la formation et leurs intervenants.
- Evaluation des toutes les étapes de planification et d'exécution de la formation.
- Analyse des éléments qui concourent à l'obtention de résultats conformes ou partiellement conformes aux objectifs fixes c'est-à-dire qui démontrent comment le partenariat, la pédagogie et l'organisation du parcours ont permis l'insertion des diplômés dans l'emploi.

4- Conditions d'exécution de la mission

Le soumissionnaire devra assurer les conditions suivantes :

- Respecter la proposition retenue du programme. Sinon prévoir à l'avance les modifications envisageables et en avertir l'ISET de Sousse afin d'obtenir un accord préalable ;
- Le consultant prend à sa charge son transport : Transport urbain et interurbain, son hébergement et tous les frais engendrés par son séjour (alimentation, etc.).
- Le consultant est censé s'acquitter de sa mission avec la diligence voulue et selon les règles de l'art. La responsabilité du consultant envers l'ISET de Sousse est régie par le droit applicable au marché.

5- Livrables

- Un rapport détaillé de l'audit.
- Supports techniques (outils numériques d'analyses, de contrôle et de suivi de la formation),

Les livrables, rédigés en langue française, doivent être fournis selon la forme jugée satisfaisante par la comite du pilotage du projet). Une fois validés, tous les rapports seront remis à l'ISET de Sousse en version papier, et numériques, avec un envoi en parallèle par courrier électronique (sous format Word et PDF). L'envoi du rapport final de la mission à l'ISET de Sousse devra être effectué, dans les 10 jours qui suivent la fin de la mission.

6- Période et durée de l'action

La date de déroulement de cette assistance technique sera fixée ultérieurement en commun accord avec le soumissionnaire.

7- Profil des consultants

Peuvent participer à cette consultation les experts ayant les qualifications suivantes :

- Expert dans le domaine de la Co-construction ;
- Une expérience professionnelle pertinente dans le domaine de la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de projets des parcours Co-Construits
- Ayant une expérience professionnelle pertinente et justifié sur le domaine (trois ans au moins);
- Ayant animé plusieurs actions et projets similaires sur ce thème ;
- Une disponibilité pendant la période considérée.

8- Dossier de candidature

Le consultant devra fournir les éléments suivants :

- Une lettre de candidature, dûment datée et signée, au nom de Monsieur le Directeur de l'ISET de Sousse ;
- Expériences générales du candidat avec les pièces justificatives ;
- Références récentes et pertinentes du candidat en mission similaire ;
- Diplômes du candidat ;
- Un curriculum Vitae (CV) détaillé (domaines d'expertise, Expériences générales du candidat durant au moins les cinq dernières années, ...) ;
- Toute information acquittant que le candidat atteste de l'expérience et des compétences nécessaires et qu'il soit qualifié pour exécuter la formation en question.

9- Mode de sélection

Le mode de sélection de consultant sera effectué selon les directives de la banque mondiale. Une commission de sélection des candidatures établira un classement des candidatures selon un barème de notation des qualifications techniques de l'expert comme suit :

Carrière professionnelle	**(30 points)**
Participation à des missions similaires	**(30 points)**
Diplômes & Qualifications	**(20 points)**
Expériences générales	**(20 points)**
Total	**(100 points)**

Le candidat le mieux classé sera contacté pour présenter son offre financière et assister à la séance de négociation de son contrat.

Avant l'attribution définitive du contrat, celui-ci sera négocié avec le consultant sélectionné. Les négociations portent essentiellement sur :

- Les conditions techniques de mise en œuvre de la mission, notamment le calendrier détaillé de déroulement.
- L'approche méthodologique à adopter et le programme de réalisation de la mission.
- Le contenu des livrables.
- L'offre financière.
- L'offre financière y compris les obligations fiscales.

Les représentants du projet se réservent le droit de refaire la consultation si un minimum de score n'est pas atteint.

10- Conflits d'Intérêt

Les consultants en conflits d'intérêt, c'est-à-dire qui auraient un intérêt quelconque direct ou indirect au projet ou qui sont en relation personnelle ou professionnelle avec la Banque Mondiale ou le MESRS, doivent déclarer leurs conflits d'intérêt au moment de la transmission de la lettre de candidature pour la mission ; en particulier, tout fonctionnaire exerçant une fonction administrative doit présenter les autorisations nécessaires pour assurer la mission.

11- Confidentialité

L'expert retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion. Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.

12- Modalité de publicité

Les présents termes de référence seront communiqués aux potentiels candidats par simple contact direct.

13- Contrat

Le consultant sélectionné sera invité à fournir:

- Une proposition de programme détaillé de formation en précisant les modalités d'exécution ;
- Une offre financière forfaitaire à montant fixe.

Le programme détaillé de formation, les modalités d'exécution, le montant et les conditions de paiement, seront négociés conformément aux règles de la banque mondiale. Après accord, un contrat sera signé entre les deux parties.